

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9^e) — Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e) — Téléph. CENTRAL 80-82

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Un journal français a-t-il le droit de publier les mêmes textes que publient, à la même heure, des journaux étrangers, dont la vente est libre en France ?

Avons-nous demandé hier.

La censure de M. Briand nous a répondu (non sans brutalité) :

NON !

Moralité :

Il vaut mieux, en France, être Suisse que Français ;

Autre Moralité :

Il existe, en France, un Syndicat de la Presse présidé par un homme éminent : M. Jean Dupuy. Ce Syndicat est précisément chargé de défendre les intérêts de la presse française. Mais...

Question :

Mais les journalistes indépendants ?...

Mais le Parlement ?...

Droite cléricale ET Droite républicaine

Nous avons analysé le manifeste des Publicistes chrétiens, dont la Lanterne souligne, comme nous l'avons fait, les extravagantes provocations. Parlant non en partisans, mais en croyants, ces Publicistes chrétiens nous ont dit ce qu'exigeait leur conscience de catholiques. Et ce qu'ils veulent, c'est, vous l'avez vu, que la République anéantisse l'essence de ses œuvres législatives, qu'elle abroge les lois contre les congrégations et les congréganistes, la loi de séparation et les lois qui l'ont complétée, enfin les lois qui consacrent la laïcité de l'enseignement public. Les catholiques exigent encore que des privilèges soient reconnus à l'Église romaine par l'État français, et que les écoles confessionnelles privées soient entretenues sur les deniers publics.

Depuis quel temps, d'autres catholiques, qui font partie de cette corporation des Publicistes chrétiens, avaient manifesté l'intention de constituer une « droite républicaine ». Reprenant l'idée de Léon XIII et du Ralliement, s'emparant du programme jadis élaboré par M. Jacques Piou, en qui ils saluent leur chef parlementaire, ces catholiques, dont M. Joseph Denais se fit, dans la Libre Parole, l'interprète autorisé, affirmaient leur volonté de concilier l'acceptation du régime républicain et la soumission aux lois de l'Église. Répudiant toute solidarité avec les factions monarchistes, ces catholiques entendent poursuivre, dans la République et par elle, la réalisation d'un ample programme de conservatisme réformateur.

C'est, en somme, le programme de l'Action Libérale Populaire, dont M. Joseph Denais rappelait aussi les formules essentielles :

- « Liberté pour tous ; Égalité devant la Loi ; Droit commun ; Amélioration du sort des travailleurs. »

Ces formules sont assurément imprécises, et l'on peut en tirer des applications contradictoires. Mais, quand les li-

béraux les commentaient, dans la presse ou devant les électeurs assemblés, l'équivoque se dissipait. On comprenait que ce que les catholiques républicains réclamaient, ce n'était point des privilèges, mais le droit commun.

Les républicains de cette droite catholique s'indignèrent de l'interdit que lançaient contre eux certains démocrates d'extrême-gauche qui, contestant la sincérité de leur adhésion à la République, niaient leur loyalisme et prétendaient la clôture de la République.

Nous sommes, nous, restés spectateurs, attendant les actes.

Les républicains libéraux, les catholiques républicains ont maintenant une excellente occasion de montrer leur loyalisme. Ils peuvent rassurer, d'un seul enlever le droit de douter de leur « républicanisme ».

Ils n'ont qu'à renouveler l'affirmation qu'ils lançaient, il y a quelques semaines ; ils n'ont qu'à dire, une fois de plus, publiquement, que ce qu'ils réclament, pour eux, pour leurs œuvres religieuses et sociales, pour leurs écoles, ce n'est point le privilège exigé par les Publicistes chrétiens, c'est, aujourd'hui comme hier, le droit commun.

A cette condition, la droite républicaine pourra jouer, dans la vie parlementaire, le rôle utile auquel ses chefs ont pensé pour elle.

Nous attendons que M. Joseph Denais et ses amis de l'Action Libérale Populaire nous fassent connaître leur opinion sur le manifeste des Publicistes chrétiens, et qu'ils nous disent si, vraiment, ils s'associent aux revendications ultramontaines de cette association, à laquelle ils ont presque tous inscrits, mais qui a bien pu délibérer sans les consulter.

Nous avons été, en peu de jours, saisis de deux manifestes, fort différents, voire opposés :

- Celui de l'Action Libérale.
- Celui des Publicistes chrétiens.

Les républicains de l'Action Libérale contribueront à rendre claire la situation des partis et loyal leur émulation, en proclamant que le programme des Publicistes chrétiens n'est pas le leur, et qu'ils ne sont pas plus solidaires de ces ultramontains qu'ils ne le sont des monarchistes de l'Action Française.

Ils ont la parole.

Georges CLAIRET.

LE TESTAMENT DE FRANÇOIS-JOSEPH

Berne, 29 novembre. — Le testament de François-Joseph a été ouvert dans la matinée qui a suivi sa mort : on désirait, en effet, connaître si l'empereur défunt n'avait pas exprimé quelque vœu spécial concernant ses funérailles.

On a connu alors que, par son testament, François-Joseph légua un million de couronnes à Mme Katharine Schraff, l'épouse qui, depuis longtemps, était en mallesse.

On sait que l'influence de Mme Schraff était telle qu'on l'appelait « l'impératrice sans couronne ».

Après également que François-Joseph avait légué à sa petite-fille, la princesse Elisabeth Windschgrätz, un million de couronnes. D'autres legs ont également été faits à ses petits-enfants, fils et filles de la princesse Gisèle de Bavière et de l'archiduchesse Valérie. (Radio.)

Le Secrétaire de la Chambre

Cet après-midi, à deux heures, s'est ouverte la seconde séance du comité secret. Naturellement, il ne nous est pas possible de dire ce qui figure à l'ordre du jour, ni même quels sont les orateurs dont on escompte l'intervention.

Le comité secret, la censure ayant encore fait subir au Bonnet Rouge un traitement particulier, nous tenons à redire, après le Journal — puisqu'on nous l'a échappé hier, que le Conseil des ministres aurait décidé, si nos informations sont exactes, la création de deux nouveaux départements ministériels, dont les titulaires seraient M. Albert Thomas pour les munitions, et M. Thierry pour le ravitaillement civil et militaire.

Les principes en question à l'ordre du jour sont les suivants : 1. examiner l'état de notre puissance navale, surtout en ce qui touche la production de nos transports et de ceux de nos alliés ; 2. faire ressortir la nécessité d'un blocus plus efficace et plus étroit de la mer du Nord et de la Baltique.

On sait, d'ores et déjà que Lord Bessford parlera du dernier raid allemand sur la côte d'Angleterre et en tirera une série de conclusions. (Information.)

Le BONNET ROUGE parle net, souvent avec hardiesse, parfois crûment, mais ne bluffe jamais.

LA GUERRE

Succès Franco-Serbes

Les zouaves de Sarrail font encore reculer l'ennemi

Communiqués

850^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

29 novembre, 15 heures.

Assez grande activité des deux artilleries au sud de la Somme dans les secteurs de Baches et de Pressoir.

Sur le reste du front, rien à signaler.

Communiqué d'Orient

Sur la rive gauche du Vardar, les troupes britanniques ont réussi un coup de main sur les tranchées ennemies au nord-est de Makukovo. A l'est de la Gerna, les troupes serbes ont brillamment enlevé une hauteur au nord-ouest de Grunista et s'y sont maintenues malgré les violentes contre-attaques lancées par les Germano-Bulgares qui ont subi de lourdes pertes sans obtenir aucun résultat.

Dans la région au nord-est de Monastir, nos zouaves poursuivent leurs succès ont conquis, de haute lutte, un piton à l'est de la cote 1059.

L'INVASION DE LA ROUMANIE

La Marche sur Bucarest

Les Allemands avancent rapidement et les Roumains appellent la classe 1919

LES SECOURS RUSSES

MACKENSEN PROGRESSE

Londres, 29 novembre. — Des Daily News : Le danger menaçant les flancs de l'armée roumaine en retraite se développe rapidement. Tandis que la capture de Curtea marque une avancée de l'ennemi dans le nord de seulement 5 milles depuis lundi, la chute de Giurgovo signifie que les forces de Mackensen ont progressé le long du Danube de 24 milles (une quarantaine de kilomètres) dans le même laps de temps.

VERS BUCAREST...

Londres, 29 novembre. — Le Times écrit : Les dernières nouvelles que l'on reçoit de Roumanie ne sont pas de nature à diminuer l'anxiété que l'on éprouve au sujet de sa situation. Les Allemands marchent toujours rapidement vers Bucarest, sans rencontrer aucune opposition qui ralentisse leur mouvement en avant. La perte de Curtea de Arges prive les Roumains de la ligne sur laquelle il leur eût été possible de résister.

D'autre part, la prise de Giurgovo par les troupes de Mackensen rapproche sensiblement la menace allemande dirigée contre la capitale roumaine.

LES NOUVELLES VISITES

La Situation des Engagés Spéciaux

LES NOUVEAUX AMENDEMENTS

Les contre-ordres qui se succèdent à propos de ce que doivent faire les bureaux militaires dans la question des engagements spéciaux, témoignent d'une impréparation vraiment inexcusable. Appartenant au projet, le gouvernement aurait pu éviter, avant la discussion et le vote parlementaire, de modifier quoi que ce soit aux dispositions fixées par la Chambre.

L'Homme Enchaîné fait justement remarquer que ce matin qu'on a toujours le droit de dire encore après le 1^{er} décembre. Mais tant qu'une loi ne sera pas intervenue pour en disposer expressément, ces engagements spéciaux qu'ils soient, ne pourront jamais soustraire qui que ce soit aux visites annoncées.

C'est l'évidence même, et on s'explique mal les mobiles qui ont fait agir le Ministre de la Guerre lorsque, dans son projet, il a introduit le fameux paragraphe sur les engagés spéciaux.

Beaucoup en sont troublés, et notre courrier, une fois encore, nous montre la nervosité de l'opinion à la suite de tant de fausses manœuvres.

Quelques-uns de nos lecteurs s'étonnent de notre attitude, et nous reprochent de paraître combattre l'exception formulée pour les engagements spéciaux. Ceci appelle quelques explications. Nous demeurons, nous, convaincus que ce n'est pas dans une visite générale des réformés et des exemptés qu'est la solution du problème des effectifs.

La solution, la vraie, la bonne, après Jacques Dhur, beaucoup de journalistes et de parlementaires éminents, l'ont reprise et prononcée.

Elle s'appelle : l'Unité de conscription. La France a fait l'effort maximum. Aux autres à la suivre dans la voie glorieuse du sacrifice.

Mais si, malgré nous et l'opposition de parlementaires irréductibles, la Chambre et le Sénat votent la révision générale, alors nous pensons que deux considérations doi-

vent seules déterminer les exceptions : En premier lieu, l'état de santé du mobilisable. En second lieu, le rôle qu'il joue dans la vie économique du pays.

Les malades d'une part, les indispensables de l'autre ne doivent pas être touchés. Quant aux engagés spéciaux qui ont montré d'eux-mêmes, d'une part, qu'ils étaient en état de servir, et d'autre part qu'ils pouvaient abandonner leur occupations civiles pour se consacrer à leur service militaire, il n'y a aucune raison pour qu'ils soient l'objet d'une exception.

Mais, nous le répétons, la vraie solution, la seule, ce n'est pas la visite générale : c'est l'unité de conscription. — J. G.

A la Chambre

LES AMENDEMENTS

Les séances du Comité secret n'ont pas suspendu l'examen par la Commission de l'Armée de l'étranger projet de loi sur les nouvelles visites. Les amendements se succèdent de plus en plus nombreux. En dehors de celui de M. Ignace, tendant à faire passer la visite aux engagés spéciaux, et de celui de M. Turmel tendant à exonérer les ouvriers agricoles, voici les derniers amendements déposés, mais, du train dont vont les choses, et contrairement à la parole de l'Écriture, les derniers seront peut-être demain les premiers :

M. Fernand David demande que les réformés et exemptés qui seront reconnus bons pour le service armé ou le service auxiliaire soient mis en sursis, s'ils sont pères de cinq enfants et s'ils sont cultivateurs appartenant à la territoriale.

M. Sixte-Quenin demande que les élèves ecclésiastiques qui seront pris solent versés dans les corps de troupe.

Un Ordre du Jour

On nous communique l'ordre du jour suivant :

Les Multis et Réformés n. 1, réunis au nombre de 100, dans une des salles de la Brasserie du Chapitre, après avoir étudié le projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre des Députés par M. le Ministre de la Guerre, concernant la visite des Réformés n. 1, Réformés n. 2, Exemptés.

Considérant hautement qu'ils sont prêts à relever leur devoir si la France a besoin d'eux, mais considérant que, pour des anciens combattants, d'être traités de larès et de spectateurs du drame, et de passer une visite avec des hommes qui n'ont point encore servi, est un point qui ne peut être envisagé sans inquiéter l'impopularité de la Patrie.

Sont étonnés que sans avoir épuisé par tous les moyens en son pouvoir, les forces humaines du pays, le Gouvernement leur fasse subir une nouvelle visite.

Protestent énergiquement contre la non-visite de ces engagés spéciaux, des hommes du service armé et auxiliaire employés dans les usines, les chantiers, les mines, les ateliers, les carrières, les travaux de la guerre, des employés d'administrations privées ou publiques en sursis, des invalides dans les hôpitaux, etc., etc., contre les milliers d'exemptés qui tournent à l'arrière et sur le front.

Constatent avec regret que l'État, qui ne veut point rompre l'engagement pris vis-à-vis de ces engagés spéciaux, ne peut que leur offrir, par une commission de réforme avec les Réformés n. 1.

Bourse de Paris

DU MERCREDI 29 NOVEMBRE 1916

En présence des nouvelles du front roumain, le marché est maussade et les cours généralement faibles.

Fonds d'État : Français 3 0/0, 61.10 ; 5 0/0, 87.70 ; 4 1/2 0/0, 85.80. — Extérieure, 92.50.

Hellénique 5 0/0 1914, 82.75.

Actions diverses. — Banque de Paris, 1.024. — Banque ottomane, 445. — Lyon, 480. — Ouzel, 347. — Say, 400. — Distribution, 374. — Monaco, 2.625. — 175. 532. — Cauchon, 125.50. — Maltzof, 685. — Hartmann, 413. — T. uls, 1.375. — Valeurs minières : Bakou, 1.265. — Lianoski, 321. — Spies, 17.25. — Columbia, 738. — Grosnyi ord., 2.300. — Rio, 1.752. — Cape Copper, 126.50. — Tharsis, 154. — Spassky, 51.75. — Chino, 400. — Utah, 710. — Rand-Mines, 99. — Charleroi, 15.50. — De Beers ord., 300. — Jagersfontein, 110.

AUX HALLES

Les arrivages comportaient ce matin 54.400 kilos de volailles et 110.000 kilos de manne. Il a été effectué 365 ventes au détail ; la resserre est de 3.300 kilos de volaille et de 8.000 kilos de manne.

L'ÉTERNELLE QUESTION

Deux Mesures Deux Lois

Les lecteurs du Bonnet Rouge ont pu apprécier hier le succès remporté par l'expérience tentée par notre collaborateur, le général N...

La question avait été nettement posée. « Un journal français, demandait notre critique militaire, a-t-il le droit de publier les mêmes textes que publient, à la même heure, des journaux étrangers, dont la vente est libre en France ? »

Et il posait à la Censure cet impressionnant dilemme : « Ou la publication des communiqués officiels ennemis est dangereuse, et dans ce cas il faut l'interdire à tous les journaux qui pénètrent et sont vendus librement sur le territoire français, ou ils sont sans danger et il n'y a aucune raison pour que la presse française soit frappée dans ses intérêts matériels au profit de la presse étrangère. »

« La question devait être posée », concluait le général N... « Elle l'est. »

Il ajoutait, mais on ne lui a pas permis de le dire, qu'elle le serait davantage encore si la Censure commettait la sottise d'intervenir, avec sa lourdeur et son intelligence coutumière.

La Censure est intervenue. Nos lecteurs n'ont trouvé dans le Bonnet Rouge que des blancs ou des lignes de points, et si les communiqués ennemis les intéressent, ils se sont empressés d'aller au kiosque voisin acheter un journal rédigé par des étrangers, confectionné par des étrangers, dont les bénéfices grossissent des caisses étrangères ; ils ont ainsi lu, sans plus de difficulté, les textes qu'on nous interdisait de leur soumettre.

En bien, la censure se trompe si elle s'imagine que nous allons accepter elle-même le comble de l'incohérence. Puisque le Syndicat de la Presse Française, qui préside avec une modestie excessive M. Dupuy, ne daigne pas intervenir pour défendre les intérêts dont il a la charge, c'est vers les parlementaires amis, vers nos confrères aussi, car les intérêts de toute la presse, et surtout de la presse d'opinion, sont communs, que nous nous retournons.

Nous le demandons à M. Clemenceau, qui, si longtemps, publia les communiqués allemands, d'abord dans les colonnes de l'Homme Libre, ensuite dans celles de l'Homme Enchaîné, sans penser un instant qu'il mettait ainsi en péril la défense nationale, à M. Jacques Dhur, qui repoussa les sollicitations répétées des préteurs de censure, à M. Téry, qui connaît mieux que quiconque les faits et les méfaits de la bonne femme Anastasie, à MM. Bailly, Reynaud et Massard, qui dirigent des journaux publiés dans les mêmes conditions que le Bonnet Rouge, et qui sont, comme le Bonnet Rouge sacrifiés au culte de la sottise et de l'incohérence.

Nous le demandons aussi aux grands seigneurs de la presse, à M. Charles Humbert, si souvent bien inspiré, à M. Stephen Pichon, qui sut prévoir tant de tournants dangereux pour notre diplomatie, à tous les journalistes indépendants qui pensent qu'on peut servir la France sans s'incliner devant la Bêtise : est-il possible d'accepter qu'il y ait deux mesures, deux lois ?

Une, bienveillante pour les étrangers ; l'autre implacable pour les Français !

La question est importante, non seulement parce qu'elle lèse des intérêts respectables, mais encore parce que la mesure qui vise la presse française témoigne d'une méfiance injuste à l'égard du public français.

Pour l'honneur de notre presse qui, malgré de fâcheuses erreurs et de regrettables excès, a généralement rempli son double devoir d'informer et de reconforter, je souhaite que le Bonnet Rouge ne soit pas le seul à protester contre ce scandale.

Jean GOLDSKY.

La Grèce et l'Entente

LE PREMIER MINISTRE CHEZ LES AMBASSADEURS ALLIÉS

Londres, 29 novembre. — Le correspondant du Morning Post à Athènes télégraphie à la date de lundi que la situation est inchangée, mais que sans raisons apparentes, les cercles diplomatiques semblent être cet après-midi plus optimistes.

Le premier ministre a eu aujourd'hui, à la légation britannique, une longue entrevue avec les ministres anglais et français.

Les journalistes allemands exemptés du service civil

Rome, 29 novembre. — On apprend que la Fédération de la presse allemande a demandé et obtenu, que les journalistes soient exemptés de la mobilisation civile. — (Information.)

Les obsèques de Verhaeren

Les obsèques du poète belge Verhaeren seront célébrées vendredi prochain 1^{er} décembre, à 10 h. 45, aux hospices de Roubaix, où le corps a été transporté.

Le président de la République a chargé un des officiers de sa maison militaire d'aller exprimer ses sympathies à Mme Emile Verhaeren. — (Havas.)

